

Indice des prix à la consommation Bilan de l'année 2007

L'indice des prix à la consommation augmente de 1,9 % en 2007, un résultat relativement modeste au regard de l'inflation internationale et inférieur à celui obtenu par la plupart de nos voisins du Pacifique sud. En 2007, l'inflation est essentiellement liée à la hausse des prix des produits alimentaires (+3,1 %) et à celle des tarifs des services (+3,4 %). Les prix des produits manufacturés sont quasiment stables (-0,5 %). Avec en toile de fond une conjoncture internationale propice aux poussées inflationnistes (forte demande des pays émergents, prix du baril de pétrole en hausse), les prix en Polynésie française ont été relativement épargnés.



N° 1/2008

Directeur de la publication :
Serge CONTOUR

Rédactrice en chef :
Patricia ANNEVILLE

Auteur de la publication :
Olivier CHAMPION

Maquettage : Yrida DOMINGO
Flashage : SCOOP
Impression : STPmultypress

Vente et abonnements : 47 34 42

Prix du numéro :
En Polynésie française : 600 F.CFP
Hors Polynésie française : 750 F.CFP

Dépôt légal : Mars 2008
ISSN 1247 - 7370
©ISPF 2008

B.P. 395 - 98 713 Papeete - Tahiti
Tél. : (689) 47 34 34 / Fax : (689) 42 72 52
Courriel : ispf@ispf.pf
Site internet : www.ispf.pf

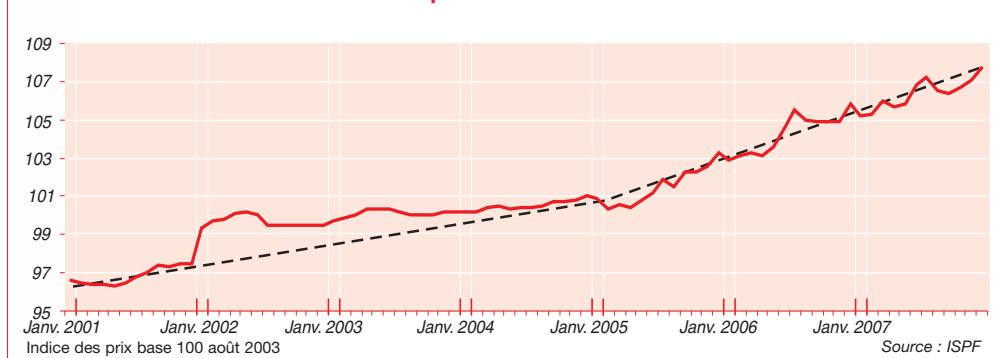
Cycles et tendances

Sur les cinq dernières années, 2005 marque une rupture dans l'évolution de l'indice des prix à la consommation. Depuis cette date, la hausse des prix s'est accélérée. De 2003, où la mise en œuvre de la TVA est finalisée, à fin 2004, la hausse mensuelle moyenne est de 0,1 %. Depuis 2005, elle est de 0,2 %. Le contexte international comme la conjoncture locale ont favorisé cette accélération.

Le contexte international avec un baril de pétrole dont les cours ont progressé de 40 % en 2005, 20 % en 2006 et 11,5 % en 2007 a d'ailleurs davantage pesé en 2005 qu'en 2006 et 2007.

En Polynésie, le fond de compensation a amorti la répercussion de ces augmentations à la pompe. Cependant, les réformes locales comme l'augmentation du SMIG, l'accroissement de la taxation des alcools, tabacs et autres boissons sucrées, les revalorisations de taxe de développement local (T.D.L.) ont accéléré l'inflation.

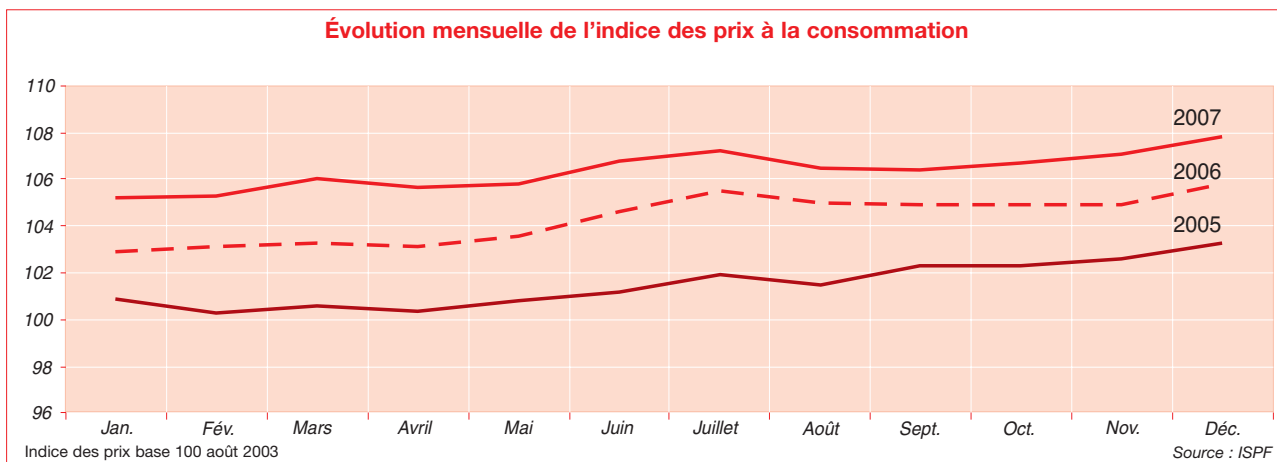
Évolution de l'indice des prix à la consommation de 2001 à 2007



Depuis 2005, la progression mensuelle de l'indice des prix à la consommation répond à un cycle assez bien défini. Les variations saisonnières sont corrélées aux fluctuations des tarifs des transports aériens internationaux.

Sur les premiers mois de l'année, l'inflation est relativement modérée, puis arrive la période juin-août marquée par l'envolée des tarifs des transports aériens. La répercussion dans l'indice est assez forte, à la fois compte tenu de l'ampleur des variations et de l'importance des pondérations. Sur la dernière partie de l'année, l'indice progresse de manière régulière sur un rythme plus soutenu qu'au premier semestre.

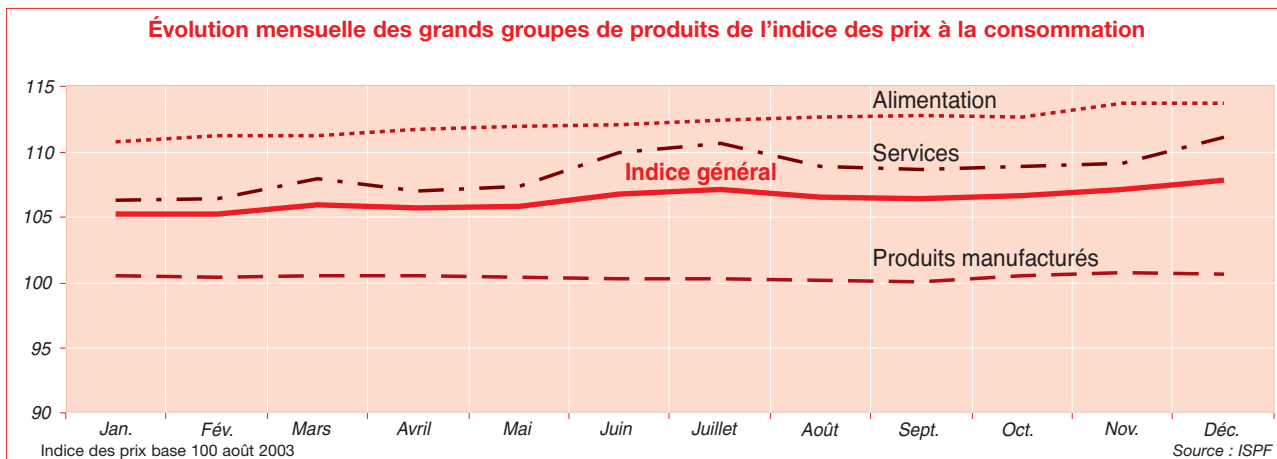
Le premier semestre marque la retombée de la fièvre consumériste des fêtes de fin d'année. L'épargne se reconstitue par baisse de la consommation. La pression de la demande sur l'offre est alors faible ce qui favorise une inflation modeste sur le premier semestre. Arrivent ensuite les vacances scolaires marquées par les départs et un renforcement de la consommation. Puis, c'est la rentrée mi-août avec l'établissement des nouvelles grilles tarifaires et le renouvellement des produits de grande consommation pour la nouvelle année. Cette poussée de la demande provoque un regain inflationniste qui se propage jusqu'aux fêtes de fin d'année. En fin d'année, la demande est à son plus haut niveau.



Une inflation modérée (+1,9 %)

En 2007, la tendance annuelle est étroitement liée à l'évolution des prix des produits alimentaires, les variations mensuelles résultent essentiellement de l'évolution des tarifs des services, eux-mêmes corrélés à l'évolution des transports aériens internationaux.

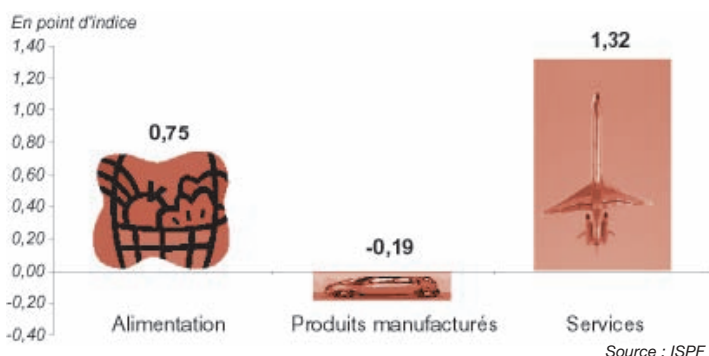
Les prix des produits manufacturés sont restés quasiment stables, malgré l'affaiblissement du dollar par rapport à l'Euro et donc au franc pacifique.



L'indice agrégé « hors transport aérien international » s'accroît de 1 % en 2007. Ainsi, l'évolution des tarifs des transports aériens internationaux explique à elle seule 0,9 point de l'inflation globale (1,9 %). Les variations de ces tarifs ont été substantielles (15 %) et leur poids dans le total de l'indice est lui aussi important (2,4 % du total de l'indice).

Les résidents de Polynésie française prennent fréquemment l'avion dans le cadre de voyages d'agrément (76 500 trajets aériens comptabilisés en 2007 d'après l'enquête ISPF). Ce trafic explique la pondération des transports aériens internationaux (6 % de la dépense en matière de service).

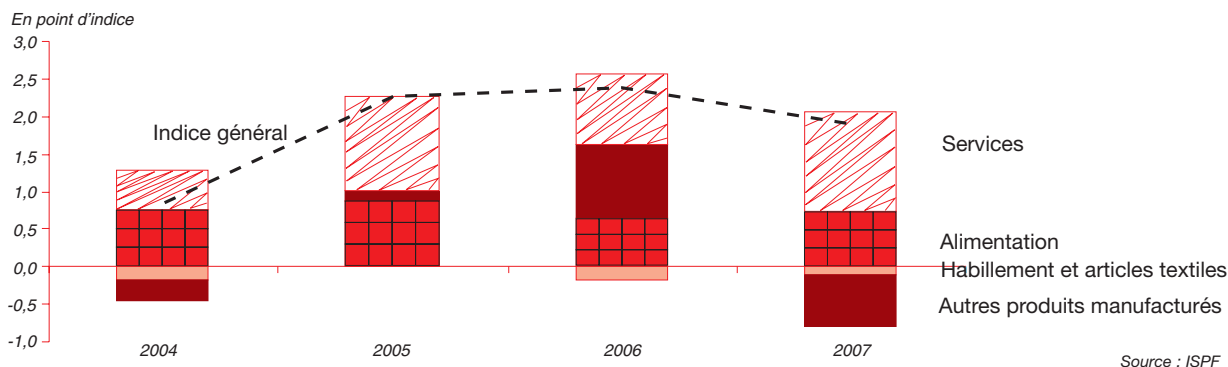
Le calcul de la contribution des grands groupes au taux de croissance global démontre que 1,32 point du taux de croissance global de l'indice est expliqué par l'évolution des tarifs des services. Non seulement leur variation est la plus forte de l'ensemble des grands groupes en 2007 (3,4 %), mais leur pondération (39 %) est aussi la plus importante.

Contribution des grands groupes à la variation globale de l'indice général en 2007


La contribution au taux de croissance se définit comme le rapport entre le taux de croissance pondéré du grand groupe et le taux de croissance pondéré de l'indice général. Ce poids est alors ramené en point d'indice. Le taux de croissance des grands groupes n'est qu'une composante de l'évolution de l'indice général, sa pondération permet d'en préciser l'importance. En valeur absolue, les contributions peuvent être supérieures à la variation de l'indice général car un taux de croissance peut être positif ou négatif. Des compensations s'effectuent alors entre variations positives et négatives. La somme des contributions en points donne la variation de l'indice général.

La variation des prix des produits alimentaires n'explique que 0,75 point du taux de croissance global (même si leur évolution en 2007 est de 3,1 %). Ce résultat relativise l'impact du groupe alimentation dans l'évolution de l'indice général.

Les tensions actuelles sur le marché des matières premières alimentaires, fortement médiatisées, renforcent l'idée d'une prépondérance des produits de l'alimentation sur l'inflation générale en Polynésie française. Or si la poussée inflationniste sur les produits alimentaires existe bel et bien et depuis plusieurs années, en 2007, elle n'explique que très partiellement l'inflation générale.

Évolution de la contribution des grands groupes de produits à la variation globale de l'Indice général


Depuis 2004, l'évolution de la contribution des grands groupes à la variation générale est très différenciée selon les années malgré le fort impact des services et de l'alimentation.

Produits alimentaires (+3,1 %)

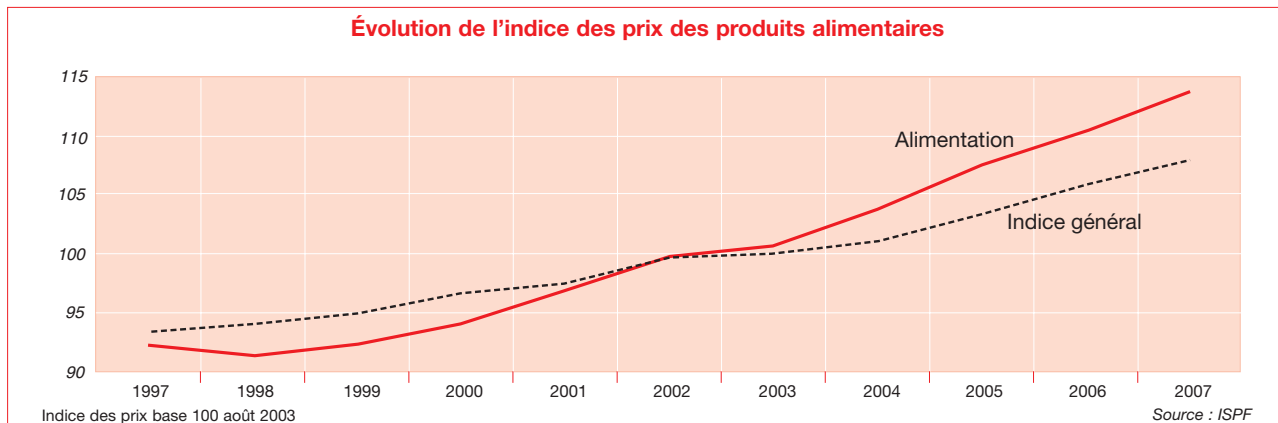
Hormis la phase de stabilité relative observée entre 2002 et 2003, l'indice des prix des produits alimentaires a progressé de manière assez régulière ces dix dernières années. Depuis 2004, la variation des prix des produits alimentaires oscille entre +2,6 % et +3,6 %. Avec +3,1 %, 2007 se situe dans « la norme ».

En 2007, l'augmentation des prix a touché l'ensemble des groupes de produits hormis les fruits (-0,9 %) et les œufs (-2,5 %).

Les changements intervenus sur la réglementation des dates de péremption des produits laitiers peuvent expliquer l'accroissement de 6,6 % des laits et fromages. En effet, certains produits métropolitains dont les prix étaient inférieurs à ceux de la production locale ont cessé d'être importés, la réglementation étant jugée trop contraignante en matière de délais de commercialisation. Parallèlement, les cours des produits laitiers grimpent au niveau international poussés par une forte demande.

Les prix des poissons augmentent modérément (+1,8 %). En 2004 comme en 2005, ils avaient progressé de 12,5 % avant de baisser en 2006. L'introduction de certains poissons en Produits de Première Nécessité (PPN) n'a eu qu'un impact limité à court terme mais pourrait limiter l'amplitude des variations dans le temps. Les prix des légumes ont également augmenté moins vite que le reste de l'alimentaire (+1,0 %), à l'image de 2006 (+1,2 %).

Les prix des viandes de boucherie progressent de 4,8 %. Ce résultat est bien supérieur à la hausse observée sur ce produit en Nouvelle-Zélande (+2,1 %) d'où viennent l'essentiel de nos importations. Les prix des viandes de porc et de la charcuterie s'accroissent de 4,1 %, suivant ainsi la tendance générale. Les prix des volailles, lapins et gibiers augmentent de 10,8 %. Ce chiffre important correspond au niveau d'augmentation constaté depuis 2004 pour ces produits. Là encore, la forte demande des marchés chinois et indiens explique pour partie ces augmentations.



Produits manufacturés (-0,5 %)

Les prix des produits manufacturés ont baissé de 0,5 % en 2007. Cette baisse s'explique à la fois par celle intervenue dans l'habillement et les articles textiles (-3,1 %) et par celle des prix des autres produits manufacturés (-0,2 %). La tendance à la baisse des produits textiles est continue depuis 1992 et elle touche plus particulièrement les vêtements de dessus pour femmes et jeunes filles (-13,1 % en 2007).

La baisse des prix des carburants intervenue fin janvier 2007 puis celle du gaz en mai expliquent en grande partie l'évolution à la baisse des prix des autres produits manufacturés. Toutefois, l'augmentation de 2,0 % des prix des véhicules en a limité l'impact.

Par ailleurs, les deux tiers de la pondération des produits manufacturés se répartissent simplement entre « les véhicules » et « les combustibles et l'énergie ». Même si les prix des véhicules ont progressé (+2,0 %), les prix des combustibles et de l'énergie ont fortement baissé en 2007 (-4,3 %).

Cette évolution est à contre courant des 11,5 % d'augmentation des prix du baril de pétrole. Elle est liée au fond de compensation mis en place par le territoire qui régule les fluctuations pétrolières. Cette particularité explique la baisse des prix des produits manufacturés, mais également les décalages observés avec nos voisins du Pacifique sud et notamment les néo-calédoniens.

Depuis 1989, les prix des articles électro-acoustiques sont en constante diminution. Cette tendance s'est accélérée entre 2004 et 2006 (11 % en moyenne) mais se ralentit en 2007 où la baisse est de 6,3 %.

Excepté en 2001 et 2003, les prix des articles de loisir sont en augmentation depuis 1992. En 2007, ils progressent de 6,2 %, l'un des taux de croissance les plus élevés de ces 15 dernières années.

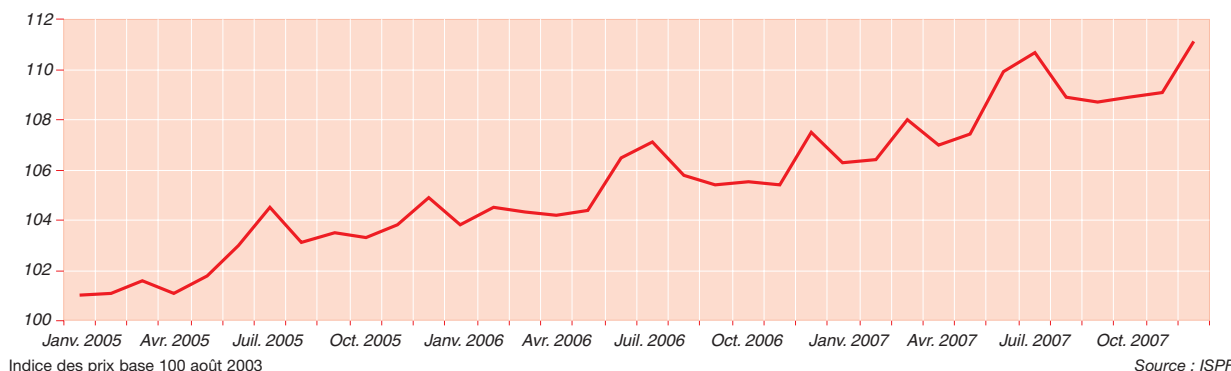
Aucune tendance particulière ne se dégage sur les dix dernières années dans l'évolution globale des prix des produits manufacturés. Les importations de ces produits se monnayant principalement en euros, les mouvements du dollar américain n'ont eu que peu d'impact sur les prix polynésiens.

Services (+3,4 %)

Les tarifs des services ne cessent de progresser depuis plus de 20 ans. Depuis 2004, le taux de croissance annuel moyen s'accroît légèrement (+3,0 % contre +1,6 % entre 1997 et 2004).

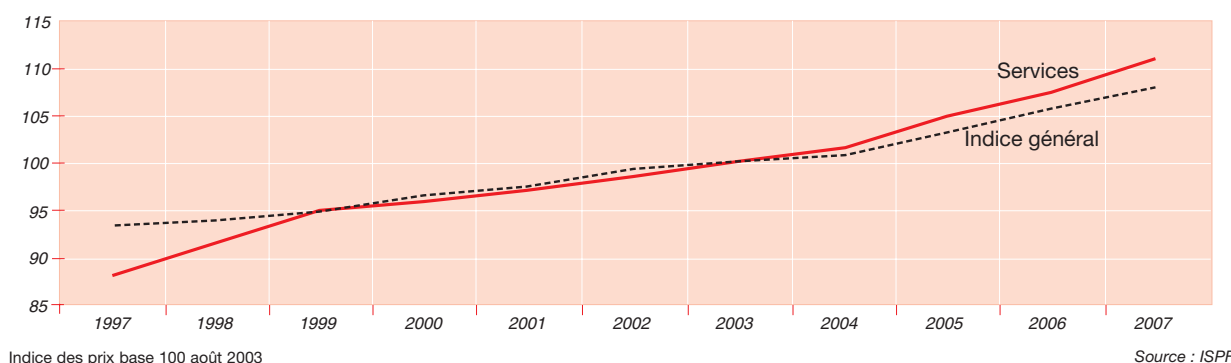
Ce changement correspond à l'envolée des cours du pétrole. Celle-ci s'est directement répercutée sur les tarifs des transports aériens internationaux qui représentent 6,2 % du poids total des services. En 2007, les tarifs des transports publics progressent de 13,1 % (14,1 % pour le transport aérien international).

L'observation des séries mensuelles depuis 2005 montre les phénomènes saisonniers liés aux fluctuations des tarifs des transports aériens. Jusqu'en 2004, il existait schématiquement deux tarifs appliqués tout au long de l'année : un tarif haute saison et un tarif basse saison.

Évolution mensuelle de l'indice des tarifs des services


Depuis fin 2004, le prix du billet d'avion dépend de la période, du taux de remplissage et du délai qui sépare l'achat du départ. Cela signifie qu'aucun tarif figé n'existe. La moindre période de congé ou de week-end prolongé donne lieu à une augmentation conséquente des tarifs.

Ce phénomène est amplifié par la flambée des cours du pétrole, répercutée directement sur le prix des billets d'avion et plus spécifiquement sur les taxes aéroportuaires. Les vacances de juillet et de décembre correspondent aux principales périodes de voyage, elles transparaissent nettement dans les cycles saisonniers des tarifs des services. Suivant leur durée, les vacances de mars ou d'octobre apparaissent avec plus ou moins d'amplitude.

Évolution de l'indice des tarifs des services


Les prix des loyers progressent de 2,5 %, un résultat comparable à l'inflation générale en 2006 (+2,4 %). Cette relation entre l'évolution de l'indice général et celle des prix des loyers découle du mode de revalorisation des loyers où la valeur maximale qui peut être atteinte est déterminée par l'évolution de l'indice général des prix à la consommation.

Évolution des loyers en 2007 par tranche de loyer

Tranche de loyer (hors O.P.H.)	Évolution
Unité :	%
Moins de 50 000 F.CFP	5,9
De 50 000 à 80 000 F.CFP	2,2
De 80 000 à 100 000 F.CFP	0,3
De 100 000 à 120 000 F.CFP	-0,9
De 120 000 à 150 000 F.CFP	0,5
De 150 000 à 180 000 F.CFP	0,1
De 180 000 à 200 000 F.CFP	0,1
De 200 000 à 250 000 F.CFP	-0,6
250 000 F.CFP et plus	3,0

Source : ISPF

Les loyers les plus modestes (moins de 50 000 F.CFP) comme les plus élevés (plus de 250 000 F.CFP) progressent plus fortement que la moyenne. Les loyers situés entre 80 000 F.CFP et 250 000 F.CFP n'augmentent quasiment pas, résultat direct des mutations observées sur le marché de l'immobilier.

La construction de logements neufs (principalement en immeubles) a été intense ces dernières années. L'offre est devenue excédentaire par rapport à la demande dans certaines gammes de logement et donc de loyer.

C'est le cas notamment pour les loyers compris entre 100 000 et 120 000 F.CFP où les locataires ont su tirer profit de cette situation. Par ricochet, la quantité de logements à loyers relativement bas (moins de 80 000 F.CFP) se réduisant, l'excès de demande provoque une augmentation plus forte des loyers de ce type d'habitation.

Les loyers situés entre 200 000 F.CFP et 250 000 F.CFP diminuent en moyenne de 0,6 % ; les candidats potentiels pour ce type d'habitation préfèrent soit payer davantage pour plus de confort (d'où la pression sur les loyers supérieurs à 250 000 F.CFP), soit au contraire payer moins pour un confort comparable.

Les prix des loyers des logements sociaux ont augmenté du fait de la résorption du parc immobilier antérieur à l'année 2000. En effet, ce parc spécifique est loué 18 000 F.CFP quelles que soient la superficie et les capacités de paiement des familles. Ce sont les loyers les plus bas du parc immobilier de l'OPH. Pour les constructions de l'OPH postérieures à 2000, les loyers dépendent de la superficie et de la capacité de paiement des familles. La disparition progressive du parc antérieur à l'année 2000 par l'accession à la propriété fait augmenter mécaniquement le niveau moyen des loyers.

Les tarifs des hôtels, restaurants, cantines progressent de 2,3 %, essentiellement sous l'influence de la restauration qui répercute l'inflation constatée dans l'alimentaire (3,1 %). Même constat en ce qui concerne la consommation dans les bars (+1,5 %) qui subit l'inflation constatée dans les boissons alcoolisées (+2,3 %).

Pouvoir d'achat et inflation... Quelques éclaircissements

L'inflation est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix. Elle devrait être normalement distinguée de l'augmentation du coût de la vie. La perte de valeur des unités de monnaie est un phénomène qui frappe l'économie nationale dans son ensemble, sans discrimination entre les catégories d'agents. En revanche, l'augmentation du coût de la vie affecte la répartition fonctionnelle et personnelle des revenus, sans toucher à la relation entre la masse monétaire et le produit national définissant le pouvoir d'achat de la monnaie.

La plupart du temps, pour évaluer le taux d'inflation on utilise l'indice des prix à la consommation. Cette mesure n'est pas toujours exacte car les variations de l'indice des prix ne sont pas toutes d'origine inflationniste. La masse monétaire de la Polynésie étant totalement administrée par l'État, inflation et mesure du coût de la vie sont quasiment confondues.

Le pouvoir d'achat du salaire est la quantité de biens et de services que l'on peut acheter avec une unité de salaire. Son évolution est liée à celles des prix et des salaires. C'est ainsi que, si les prix augmentent dans un environnement où les salaires sont constants, le pouvoir d'achat diminue alors que, si la hausse des salaires est supérieure à celle des prix, le pouvoir d'achat pourra augmenter. La notion, ici retenue, est le salaire mais le raisonnement s'applique à l'ensemble des ressources (travail, capital, prestations familiales et sociales ...). Par ailleurs, certaines décisions réglementaires, notamment fiscales ont des implications sur le pouvoir d'achat sans pour autant avoir d'impact direct sur les prix.

L'érosion du pouvoir d'achat du salaire se mesure en grande partie par le biais de l'indice des prix à la consommation, mais il ne s'agit là que d'une estimation. L'obligation méthodologique de mesurer l'évolution des prix à qualité constante entraîne une sous évaluation de l'impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat (à la hausse comme à la baisse). Malheureusement, il est relativement compliqué d'estimer cet écart d'évaluation.

Cette notion de qualité constante est une manière d'appréhender le rapport qualité prix. Prenons l'exemple d'une voiture vendue au départ 3 000 000 F.CFP sans la climatisation (celle-ci étant en option 200 000 F.CFP). Quelques mois plus tard, la même voiture est vendue au même prix, mais avec la climatisation offerte. Pour le consommateur, le prix de la voiture est resté identique. Il n'y a donc pas de variation de prix. Avant cette offre, voiture + climatisation représentait un achat de 3 200 000 F.CFP, aujourd'hui, cela représente un achat de 3 000 000 F.CFP. Il y a donc bien eu baisse de prix, baisse liée à l'accroissement de la qualité.

Par ailleurs, il convient de rappeler que l'indice des prix à la consommation est élaboré autour de la consommation d'un individu moyen. Cet individu moyen n'existe jamais dans l'économie du fait de la profonde hétérogénéité des comportements de consommation. Aucun consommateur considéré individuellement ne peut donc se reconnaître totalement dans son évolution. En revanche, il décrit parfaitement l'évolution du coût de la vie pour la population considérée dans son ensemble.

Cet écart de mesure entre l'érosion du pouvoir d'achat et l'inflation est renforcé par le fait que les dépenses ne sont pas toutes de la même nature. Il existe des dépenses contraintes et d'autres plus secondaires. L'alimentation, le logement, l'habillement, le transport constituent des postes difficilement compressibles. Inversement, les articles électro-acoustiques, les articles de loisirs sont des postes plus secondaires. L'évolution du coût de la vie se fait pour l'ensemble des postes budgétaires, qu'ils soient incompressibles ou non. Or le consommateur a tendance à estimer l'inflation au travers de ses dépenses régulières et en particulier alimentaires. Le décalage entre inflation mesurée et inflation ressentie est alors amplifié. Plus le poids des dépenses incompressibles s'accroît, plus la sensation de perte de pouvoir d'achat augmente.

Environnement international

Évolutions comparées de l'inflation

Pays ou zone géographique	Inflation		DOM - TOM	Inflation	
	2006	2007		2006	2007
	Unité : %			Unité : %	
Australie	3,3	3,0	France métropolitaine	1,6	2,6
Chine	1,3	6,5	Guadeloupe	2,5	1,2
Chili	2,6	7,8	Martinique	2,8	2,9
États-Unis	2,5	4,1	Guyane	3,3	3,0
Fidji	2,5	4,8	Réunion	2,0	1,2
Japon	0,3	0,7	Nouvelle-Calédonie	1,4	1,8
Nouvelle-Zélande	2,6	3,2	Polynésie française	2,4	1,9
Singapour	1,0	4,1			
Zone Euro	1,9	3,1			
France métropolitaine	1,6	2,6			

Source : Instituts statistiques nationaux

Sources : INSEE, ISEE, ISPF

Excepté le Japon et la Nouvelle-Calédonie, tous les pays du Pacifique connaissent une inflation supérieure à 3,0 %. Autant en 2006, la zone Pacifique avait été plus épargnée que le reste du monde, autant en 2007, elle semble davantage touchée par l'inflation. Les pays ayant une industrie de transformation développée ont été touchés à la fois par la flambée des cours du pétrole et par l'envolée des cours des matières premières en 2007. Les industries agroalimentaires ont été les premières affectées.

Dans tous les pays, les produits alimentaires sont ceux qui ont supporté l'inflation la plus importante. En métropole, l'inflation est portée par la forte croissance des prix de l'énergie (+10,6 %). Avec 1,9 % en 2007, l'inflation polynésienne est donc située dans la fourchette basse.

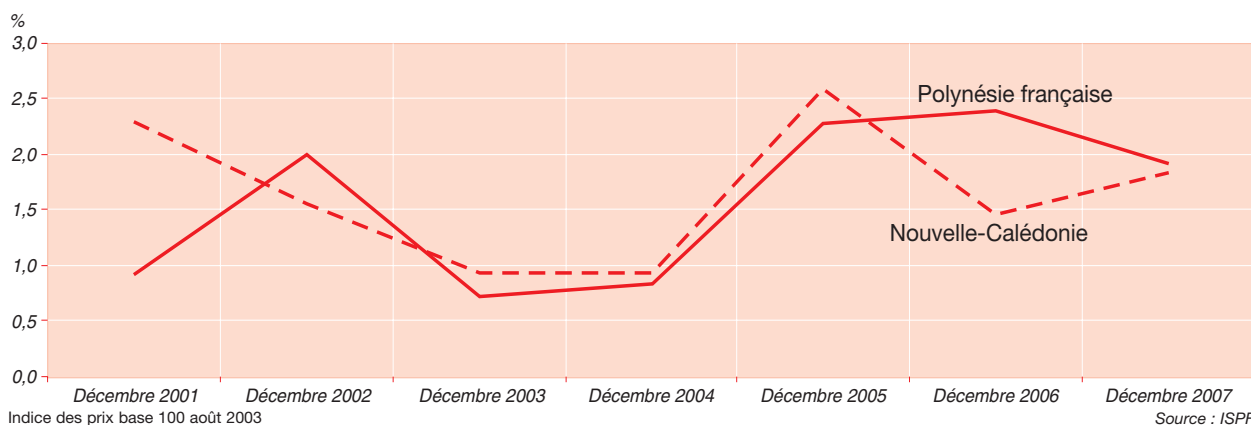
La forte inflation en Chine inquiète aujourd'hui car elle se propagera nécessairement dans l'ensemble des pays industrialisés. La demande en produits alimentaires s'est emballée, et les familles chinoises y consacrent plus du tiers de leur revenus. De plus, la main d'œuvre qualifiée devenant de plus en plus rare, les salaires s'emballent, provoquant une forte augmentation des prix à la production. Tout concourt donc à une forte inflation en Chine, lieu d'approvisionnement des pays industrialisés. Maîtrisée en 2006, elle n'a pu l'être en 2007 et l'inquiétude s'accroît pour 2008. Si le cours du Yuan (la monnaie chinoise) n'est pas fortement réévalué, la dérive inflationniste est prévisible.

Si, en 2006 existait un lien entre la zone géographique des DOM-TOM et leur niveau d'inflation, en 2007 ce lien n'est plus vérifié. En 2006, les DOM situés dans les caraïbes avaient subi une inflation plus forte que celle des autres départements et territoires.

En 2007, l'inflation guyanaise, de 3 %, est en phase avec l'évolution des prix observée en métropole. L'augmentation des prix des services, en particulier des services de santé, ainsi que le renchérissement important des prix de l'énergie et des matières premières expliquent largement cette inflation. En Martinique, les conditions climatiques (cyclone Dean) ont tiré à la hausse les prix des produits frais et de l'alimentation. L'alimentation a contribué pour 1,5 point à l'inflation globale qui est de 2,9 %.

Les niveaux d'inflation en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française sont assez semblables depuis quelques années même si les causes la provoquant ne sont pas toujours les mêmes.

Inflation annuelle en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française



Indice des prix à la consommation par grand groupe et groupe de produits

Grands groupes et groupes	Pond.	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Var Annuelle en %
Base 100 août 2003														
Indice général	1 000 000	105,2	105,3	106,0	105,7	105,8	106,8	107,2	106,5	106,4	106,7	107,1	107,8	1,9
Alimentation	240 380	110,8	111,3	111,3	111,7	112,0	112,1	112,4	112,7	112,8	112,7	113,7	113,7	3,1
Boulangerie, pâtisserie	32 730	107,1	107,3	108,0	108,5	108,4	108,7	108,7	108,6	108,9	108,7	109,2	109,1	2,5
Autres produits à base de céréales	8 230	111,5	110,4	111,7	111,7	112,1	111,5	112,3	112,2	112,4	115,7	116,2	116,3	4,7
Vianades de boucherie	17 270	115,3	117,3	118,2	114,9	115,5	117,5	119,6	119,9	118,0	116,9	119,2	118,4	4,8
Vianades de porc et charcuterie	13 370	108,4	108,0	107,8	108,4	109,4	110,0	109,1	109,4	110,3	109,8	111,9	112,3	4,1
Volailles et gibiers	8 850	133,8	137,9	137,0	139,2	136,9	137,8	144,5	149,3	149,2	148,1	146,4	150,2	10,8
Autres produits contenant de la viande	7 570	105,7	105,4	106,0	107,1	105,9	106,1	106,9	106,3	106,1	106,6	107,5	107,5	1,1
Produits de la pêche	20 480	122,7	122,1	120,9	123,5	123,5	122,6	121,2	121,3	121,5	121,4	123,8	122,8	1,8
Laits et fromages	17 610	107,0	109,4	107,9	108,9	109,5	109,2	110,5	110,3	111,4	110,7	112,7	114,3	6,6
Œufs	3 560	105,4	102,4	102,1	102,3	102,4	102,4	102,4	102,6	102,7	102,7	102,7	102,7	-2,5
Beurres et corps gras	6 440	107,1	107,1	106,0	108,9	107,7	108,5	109,3	110,1	110,9	111,2	111,4	111,7	4,4
Légumes	19 750	108,8	110,0	109,6	110,0	110,3	110,1	109,3	109,2	109,3	109,3	109,2	109,2	1,0
Fruits	11 770	103,6	103,8	104,1	104,0	104,2	103,6	103,4	103,8	103,7	103,7	103,7	102,7	-0,9
Sucres et produits à base de sucre	6 330	122,4	122,7	123,4	123,8	123,1	122,5	122,0	121,7	123,4	123,7	124,9	126,0	3,4
Produits alimentaires divers	14 550	109,8	109,7	111,3	110,9	112,1	111,9	110,9	112,5	111,7	111,6	114,5	115,0	4,7
Boissons alcoolisées	23 880	113,3	113,7	114,0	113,6	115,2	115,2	115,2	115,5	115,6	115,6	115,8	115,4	2,2
Cafés et thés	3 360	106,7	107,3	106,6	107,1	107,2	107,8	108,3	109,3	108,9	109,6	109,5	109,5	2,3
Autres boissons non alcoolisées	24 630	103,5	103,2	103,3	103,4	103,4	103,9	104,0	104,3	104,2	104,1	104,3	104,2	0,4
Produits manufacturés	372 840	100,6	100,4	100,5	100,5	100,4	100,3	100,3	100,2	100,1	100,6	100,8	100,7	-0,5
Habillement et articles textiles	36 360	88,0	87,8	87,6	88,0	87,8	87,7	87,7	87,6	87,1	86,7	86,7	86,4	-3,1
Vêtements de dessus pour hommes et jeunes gens	4 640	87,1	85,7	86,3	86,8	86,7	86,7	86,7	86,6	86,5	85,5	85,3	85,3	-3,2
Vêtements de dessus pour femmes et jeunes filles	7 690	69,9	68,7	67,6	67,6	66,7	66,1	66,1	66,1	65,8	65,3	64,9	64,6	-13,1
Vêtements de dessus pour enfants	11 320	94,8	95,0	95,4	96,4	95,9	95,2	95,1	95,4	94,8	95,0	95,0	95,3	0,4
Lingerie, bonneterie pour hommes	530	87,4	87,4	87,4	87,4	87,4	87,4	87,4	87,4	87,4	87,4	89,6	89,6	2,5
Lingerie, bonneterie pour femmes	750	96,3	96,3	96,3	92,3	92,3	100,0	97,5	97,5	100,9	100,9	100,9	97,6	0,4
Lingerie, bonneterie pour enfants	560	89,7	89,7	90,3	90,3	90,3	89,8	89,8	89,8	89,8	89,8	89,8	89,8	0,1
Vêtements de travail, de sport	1 380	91,6	91,4	90,0	90,0	89,7	88,1	88,1	88,1	85,0	86,5	89,4	86,4	-5,7
Accessoires du vêtement	350	87,4	87,1	87,7	87,7	87,6	87,6	88,1	88,5	88,5	88,5	88,5	88,5	1,6
Articles chaussants	6 020	91,6	93,2	93,1	93,9	94,8	95,6	95,9	95,0	94,0	92,4	92,4	91,5	0,1
Tissus, fils et mercerie	1 070	97,1	97,3	97,3	97,3	97,3	97,3	97,3	97,3	97,3	97,3	97,3	97,3	0,2
Linge de maison, textiles d'ameublement	2 050	100,2	100,2	99,1	98,5	100,3	100,8	100,1	100,1	99,1	99,9	99,4	99,6	-1,4
Autres produits manufacturés	336 480	102,1	101,8	102,0	101,9	101,8	101,7	101,7	101,6	101,5	102,1	102,4	102,4	-0,2
Mobilier	7 480	94,6	94,3	94,2	93,1	93,0	93,4	94,7	94,7	95,0	93,1	93,2	93,2	0,3
Tapis, revêtements de sol	690	107,8	107,8	107,8	107,8	107,8	107,8	107,8	107,4	107,9	107,3	109,2	109,2	2,3
Gros appareils ménagers	7 820	98,3	98,8	98,9	99,4	98,8	98,8	96,2	95,7	96,2	96,1	97,2	97,7	-0,6
Petits appareils ménagers électriques	1 180	102,2	101,7	101,7	101,9	101,7	101,7	100,4	100,1	101,0	100,9	101,2	98,5	-3,0
Articles de ménage	7 410	102,8	101,7	103,0	103,2	103,1	103,4	103,1	103,0	103,2	103,5	104,2	104,1	1,5
Articles d'électricité, quincaillerie	11 800	104,7	105,2	104,7	105,3	105,6	105,6	106,0	106,0	106,0	106,0	106,6	106,5	1,7
Savons de ménage, produits d'entretien	22 860	106,3	106,6	107,0	106,5	105,1	105,0	106,0	105,7	105,7	107,1	106,7	107,3	1,4
Articles de toilette, de soins	20 400	102,2	102,7	102,7	101,9	101,7	102,2	102,7	103,1	102,8	103,3	103,3	103,5	0,6
Véhicules	101 530	98,3	100,1	100,7	100,8	100,8	100,6	100,6	100,3	100,1	101,7	101,9	101,6	2,0
Articles de papeterie	3 240	96,6	96,9	96,8	96,9	97,0	96,5	97,3	95,2	95,1	95,6	97,1	96,9	0,4
Livres, journaux	7 300	105,1	105,9	103,5	103,5	103,5	103,5	103,5	103,5	103,5	103,7	103,7	103,7	2,2
Photo optique non médicale	1 810	88,5	85,1	84,7	84,7	84,7	84,4	84,1	82,2	81,0	80,6	80,4	80,4	-9,5
Articles électro-acoustiques	9 800	68,9	68,9	68,1	67,9	67,7	66,6	66,2	65,7	65,7	65,1	64,4	64,3	-6,3
Autres articles de loisir	19 970	114,9	115,2	115,2	115,6	117,7	117,3	116,7	117,4	117,7	118,4	120,8	121,6	6,2
Combustibles, énergie	96 370	103,8	100,7	100,7	100,7	100,1	100,1	100,1	100,1	100,1	100,1	100,1	100,1	-4,3
Tabacs	10 450	140,3	140,3	140,2	140,3	140,2	140,0	140,0	140,0	140,0	140,6	140,6	140,7	0,3
Produits manufacturés divers	6 370	92,8	92,6	92,5	92,3	92,6	92,0	91,9	91,7	91,2	90,3	90,5	90,7	-2,3
Services	386 780	106,3	106,4	108,0	107,0	107,4	109,9	110,7	108,9	108,7	108,9	109,1	111,1	3,4
Loyer, eau	105 400	108,5	108,5	108,7	109,6	109,6	109,7	109,7	109,8	109,6	109,6	109,6	110,1	2,5
Réparation et entretien de logements et d'appareils	7 070	102,2	102,2	102,4	102,4	102,4	102,5	102,5	102,5	105,8	105,8	105,8	105,8	3,6
Nettoyage, teinturerie	1 340	104,2	105,8	106,6	106,6	106,6	106,6	106,6	106,6	109,6	109,6	109,6	109,6	5,1
Soins personnels	4 890	105,1	104,9	111,1	111,1	110,2	110,2	108,9	109,0	109,0	109,0	109,7	109,8	5,5
Services de santé	5 040	104,4	104,4	104,4	104,4	104,4	104,4	104,4	104,4	104,6	104,6	104,6	104,7	0,4
Transports publics	37 890	118,9	118,7	132,3	118,5	123,0	148,7	159,1	134,8	130,9	134,0	135,4	155,0	13,1
Services d'utilisation de véhicules privés	5 030	107,0	107,0	110,1	110,1	110,1	110,1	110,4	110,4	110,6	110,6	110,6	110,6	3,8
Postes et télécommunications	52 450	92,0	92,0	92,0	92,0	92,0	92,1	91,3	91,3	91,3	91,3	91,3	91,3	-0,8
Frais d'enseignement	6 000	113,3	113,3	113,3	113,3	113,3	113,3	113,3	113,3	114,9	114,9	114,9	114,9	1,4
Spectacles	13 610	100,6	100,6	99,6	99,6	99,7	99,7	99,8	99,8	100,0	100,0	100,0	100,0	-1,0
Hôtels, restaurants, cantines	82 380	108,8	109,5	109,7	109,7	109,9	109,9	109,9	110,1	110,4	110,3	110,5	110,6	2,3
Consommation dans les bars	1 560	105,8	106,1	106,6	107,1	107,4	106,9	106,9	106,9	107,1	107,1	107,3	107,3	1,5
Services de vacances, de sport	8 360	102,1	101,8	101,8	103,7	103,7	103,7	103,7	103,9	105,3	105,3	105,3	105,3	1,4
Services divers	55 760	99,3	99,3	99,2	99,2	99,2	98,9	98,9	98,9	99,0	99,0	99,0	99,0	-0,3

Source : ISPF